

# Tremeur Infos



## Bulletin d'Information n° 21 - Décembre 2019

L'année touche à sa fin. C'est l'occasion de dresser le bilan de 2019 mais aussi de se projeter vers 2020. Dans chaque édition de ce bulletin, nous vous faisons part de nos réflexions et des projets que nous conduisons. La prochaine année sera une année de concrétisation des travaux sur l'ensemble de la commune, et notamment au centre bourg. Certes, il a fallu faire preuve de patience pour voir aboutir les projets sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années. Il faut procéder par ordre, faire face aux différentes contraintes techniques, administratives et s'adapter à la nouvelle organisation territoriale qui, au moins dans un premier temps, a perturbé nos habitudes de fonctionnement. C'est aujourd'hui chose faite : nous entrons dans la phase opérationnelle. L'aménagement de la rue des Fontaines, la réfection du bourg et de ses entrées, la totale rénovation du commerce, de l'ancienne forge et du logement à l'étage, vont être achevés au cours de l'année 2020. L'adressage et la numérotation des maisons de chaque village de la commune vont être mis en place au cours du premier trimestre, ce qui limitera les risques d'erreur dans la distribution du courrier. Certains travaux comme l'aménagement de la VC1, la reprise de la voirie et l'actualisation des enseignes des entreprises de la zone, l'installation de la fibre optique, ... sont encore en négociation mais nous avons bon espoir de les voir aboutir rapidement.

En cette fin du mois de décembre, malgré une situation sociale qui reste tendue, chacun pense aux fêtes de Noël et du nouvel an. Comme chaque année, Bruno, Benoît, Michel et quelques bénévoles ont donné de la couleur et de la lumière à notre centre bourg. Le traditionnel sapin de Noël trône au centre de la place de l'église ; de nouvelles illuminations LED, plus économes en énergie, habillent les entrées et la place des Ifs. D'année en année, nous faisons évoluer nos équipements pour créer la « magie de Noël ». L'an prochain, après la réfection du réseau des eaux pluviales, la place et ses alentours seront entièrement refaits. Ce sera le moment de repenser l'ensemble de nos décorations pour harmoniser et donner plus de cohérence à nos illuminations.

Le Père Noël a déposé sa boîte aux lettres au « Trem Neizh Café ». Les enfants peuvent y déposer leurs courriers, dessins et bien entendu toutes les listes de cadeaux tant espérés. Elle sera en place jusqu'au 24 décembre. Toutes les lettres seront lues attentivement par le Père Noël qui prendra le temps de répondre, personnellement, à chacune d'entre elles.

La traditionnelle cérémonie des vœux se déroulera à la salle des fêtes le samedi 11 janvier à 19H00. Nous vous présenterons les projets que nous allons conduire au cours de l'année 2020. Ce sera également l'occasion de vous faire part de la position des élus face aux échéances électorales municipales de mars 2020.

En attendant ce traditionnel rendez-vous, les élus et les agents se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles et amis, de joyeuses fêtes et vous adresser tous leurs vœux de bonne et heureuse année 2020.

Pour le Conseil Municipal,  
Le Maire, Francis DAULT.

### *Permanences du Maire et des Adjointes*

#### **Prochaines permanences de 11h00 à 12h30 :**

- Samedi 21 décembre par Thérèse LEFORESTIER
- Samedi 18 janvier par Stéphane PERRAULT
- Samedi 25 janvier par Guy CORBEL

**Pas de permanence les samedis 28 décembre 2019,  
4 et 11 janvier 2020**

### *Cérémonie des Vœux 2020*

**La cérémonie des vœux aura lieu  
le samedi 11 janvier 2020, à 19 heures,  
à la salle des fêtes.**

Toute la population est cordialement invitée à y participer.

## Secrétariat de Mairie

### Du 23 décembre au 27 décembre

la mairie sera ouverte au public uniquement le matin de 8h30 à 12h30.

### Du 30 décembre au 4 janvier

La mairie sera ouverte au public le lundi 30 décembre et le jeudi 2 janvier de 13h30 à 17h30. Fermé tous les matins.

## Nouveaux Habitants

- ◆ M. et Mme CHOLET et leurs enfants au lieudit Kerbeuret.

## État-Civil

### Naissance :

- ◆ **Timéo BERTOZZI**, né à DINAN le 29 octobre 2019, fils de Sonia SARAÏS et Tony BERTOZZI, domiciliés 30 le Menu Bois.

### Décès :

- ◆ **Daniel LEGOUX**, 10 rue de la Rouelle, décédé à Saint-Brieuc le 5 novembre 2019 à l'âge de 75 ans.

### Mariage :

- ◆ **Cécile ROBIN** et **Christophe GUILLOME**, le Vau Rusé, mariés à Trémeur le 23 novembre 2019.

## Recensement Militaire

Les jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie à compter de leur date d'anniversaire, et au plus tard dans les 3 mois qui suivent. Se présenter en mairie muni de la carte d'identité et du livret de famille.



## Elections Municipales

Les élections municipales se dérouleront **le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour**. Le cas échéant, le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

### Vérifier votre situation électorale

Depuis mars 2019, chaque électeur peut interroger sa situation électorale (ISE), sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.

Site service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à se renseigner auprès de la mairie.

### Inscription sur la liste électorale

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 7 février 2020 pour les élections municipales de 2020. En cas de déménagement, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription. Se munir d'une carte d'identité ou du passeport et d'un justificatif de domicile.

## Travaux rue des Fontaines

Du 16 au 23 décembre 2019 puis à partir du 6 janvier 2020 la circulation des véhicules sera règlementée par alternat afin d'effectuer les travaux de renouvellement de la conduite du réseau pluvial communal sur la rue des Fontaines.

## Nouveau Tracteur Communal

Le nouveau tracteur New Holland a été livré début décembre pour le plus grand plaisir de Bruno et Benoit qui apprécient leur nouvel outil de travail.

## Lamballe Terre & Mer

### > Déchets ménagers

#### Rappels sur le tri de vos emballages pour les fêtes de fin d'année

Tous les emballages en plastique, en métal, les papiers et les cartonnettes doivent impérativement être déposés en vrac dans votre bac jaune.

**Vous pouvez mettre dans votre bac jaune :** les papiers cadeaux en papier non plastifiés, en kraft ou en papier recyclé, les cartons d'emballages de jouets ou de chocolats (avec ou sans fenêtres en plastique), les sachets et films en plastiques qui entourent les jouets. Tous ces emballages doivent être séparés les uns des autres et déposés en vrac dans votre bac jaune. Pour qu'il soit trié, le papier cadeau doit être présenté à plat ou plié et non en boule.

**Merci de déposer dans vos ordures ménagères :** les papiers cadeaux plastifiés (non recyclables), les nappes en papiers (trop grandes pour être triées), la vaisselle en plastique (qui n'est pas un emballage) et les objets en plastique.

**Un doute ? Déposez votre déchet dans votre poubelle d'ordures ménagères.**

Plus d'informations : [contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh)

### > Culture

#### Spectacles de l'école de musique & de danse communautaire

Tout public. Réservations et renseignements au 02.96.50.94.75 ou [ecolearts@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:ecolearts@lamballe-terre-mer.bzh)

#### Concert de Noël « CHAM » (classes à horaires aménagés musique)

Vendredi 20 décembre à 18h30

Casino du Val-André – Pléneuf-Val-André

#### Soirée Musiques Actuelles

Samedi 18 janvier à 20h30

Bar des Lacs – Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle

## Important

Les articles pour l'Ardouzette qui paraîtra fin janvier début février devront être transmis en mairie pour le mercredi 15 janvier 2020.